

Bonjour à tous.

La saison approche même si la météo est bien clémente en ce moment..

Petit rappel pour les licences fis si vous avez des athlètes concernés par cette demande.

Afin d'éditer une licence FIS il me faut les trois documents suivants par mail:

1/ La déclaration athlète ci jointe remplie et signée.

2/ La photocopie de la pièce d'identité recto et verso.

3/ La photocopie de la licence FFS 2017/2018 valide.

Je fais une demande groupée fin octobre à la FFS donc dans la mesure du possible faites en sorte que vos athlètes intéressés me fassent parvenir les documents nécessaires avant cette date.

A partir de novembre, je réglerai au cas par cas.

Cordialement.

Christian Meyer